

Appel à projets HOPE

(Hébergement, Orientation, Parcours vers l'emploi des réfugiés)

Liste des OPCA (devenus OPCO depuis le 01/04/2019) ayant bénéficié d'une attribution de fonds le 22 mars 2019

L'accès à l'emploi pouvant être difficile pour des personnes de nationalité étrangère signataires d'un contrat d'intégration républicaine, qui rejoignent le territoire français au titre d'une protection internationale (réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire), l'insertion de ces publics revêt une importance capitale pour le respect des accords internationaux signés par la France, la cohésion sociale et la contribution au développement économique des entreprises. En outre, l'insertion professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale peut constituer une opportunité pour certaines entreprises qui peinent à trouver les compétences dont elles ont besoin.

Afin de répondre à cet enjeu, le Plan d'investissement dans les compétences finance des modalités particulières d'ingénierie de parcours, d'accompagnement et de formation pour lever certains freins comme la non-maîtrise du français professionnel ou la méconnaissance du système social et professionnel. Il s'agit de favoriser l'accès à l'emploi et/ou à des formations certifiantes préparant aux métiers en tension.

Pour répondre à cet enjeu particulier, Pôle emploi a lancé un appel à projet à destination des opérateurs de compétences (OPCO) dans le cadre de la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC).

En mars 2019, Pôle emploi a attribué des fonds à une première vague d'OPCA/OPCO. Ultérieurement, d'autres OPCO pourront se positionner.

Les OPCA porteurs du projet, avant leur transformation	Depuis le 1 ^{er} avril 2019, les OPCO concernés par la mise en œuvre du projet HOPE
FAFTT	OPCO des entreprises et des salariés des services à forte intensité de main d'œuvre
OPCA Transports et Services	Les champs d'intervention ont été répartis entre 2 OPCO : <ul style="list-style-type: none"> ✓ OPCO Mobilités ✓ OPCO des entreprises et des salariés des services à forte intensité de main d'œuvre
OPCALIA	Les champs d'intervention ont été répartis entre 7 OPCO : <ul style="list-style-type: none"> ✓ OPCO AFDAS ✓ OPCO ATLAS ✓ OPCO des entreprises de proximité ✓ OPCO des entreprises et salariés des services à forte intensité de Main d'œuvre ✓ OPCO 2i ✓ OPCO Mobilités ✓ OPCO Santé
AGEFOS PME	Les champs d'intervention ont été répartis entre 7 OPCO : <ul style="list-style-type: none"> ✓ OPCO ATLAS ✓ OPCO des entreprises de proximité

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ OPCO des entreprises et salariés des services à forte intensité de Main d'œuvre ✓ OCAPIAT ✓ OPCO 2i ✓ OPCO Commerce ✓ OPCO Mobilités
UNIFAF	OPCO Santé
CONSTRUCTYS	OPCO Construction
OPCAIM	OPCO 2i
AFDAS	OPCO AFDAS

☒ **En qualité d'organisme de formation**, si vous souhaitez vous positionner sur ces actions d'accompagnement, de qualification et de requalification des demandeurs d'emploi bénéficiaires de la protection internationale, nous vous invitons à prendre contact directement avec les OPCO.

☒ **En qualité d'entreprise** rencontrant des difficultés à recruter sur des métiers en tension, nous vous invitons à vous rapprocher de votre OPCO pour connaître les modalités pratiques et proposer un parcours pour des demandeurs d'emploi bénéficiaires de la protection internationale.

Pour contacter les OPCO : nous vous conseillons de prendre attache avec chaque OPCA, les sites internet des OPCO n'étant pas encore tous en ligne. Vous trouverez les coordonnées en cliquant sur les liens suivants :

https://www.faftt.fr/site/tt1_18862/fr/vos-contacts

<http://www.opca-transports.com/en-region>

<https://www.opcalia.com/contact>

<https://www.agefos-pme.com/choisir-ma-region>

<http://www.unifaf.fr/contact.jsp?currentNodeId=44>

<https://www.constructys.fr/>

<http://www.opcaim.com/EspacePratique/NousContacter>

<https://www.afdas.com/connaitre/contacts>